

# Auvergne

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Associations Laïques 63

N° 448 • JANVIER/FÉVRIER 2014

# laïque

DOSSIER P. 4/5  
Être maire (suite)



Encarté dans ce numéro

## ÉDITO

La liberté d'expression, une des grandes conquêtes de la démocratie qui fonde notre République, vient d'être sérieusement interrogée – pour ne pas dire provoquée. Une proposition de censure de la part du ministre de l'Intérieur a été considérée comme contraire à ce principe démocratique par une grande partie de l'opinion.

Dans un précédent dossier, notre journal avait déjà dénoncé les méfaits d'une certaine presse et des pratiques de manipulation et de désinformation auxquelles elle se livre.

Fallait-il alors interdire la diffusion des informations sur la vie amoureuse du président de la République, dont ni l'immunité ni le prestige ne l'ont protégé de l'indiscrétion médiatique ?

François Mitterrand, devant la dépouille de Pierre Bérégovoy, avait vitupéré "les chiens" qu'il rendait responsables du suicide d'un homme intègre. Ce drame permet d'assigner des limites à la liberté d'expression qu'une éthique doit garantir et protéger.

Il y avait quelque chose d'indécent dans l'affichage des journaux et magazines qui ont révélé "à la une" l'aventure présidentielle, déployant les méthodes de l'information-spectacle: gros titres exclamatifs, photos plus ou moins trafiquées, révélations inédites, tout a été mis en œuvre pour provoquer l'implication des lecteurs. Au-delà du mélodrame médiatique également mis en scène, on peut déplorer la publicité cynique donnée à l'infortune d'une femme.

Une grande ambiguïté règne sur cet événement et l'orchestration médiatique à laquelle il donne lieu.

On peut déplorer la gourmandise malsaine des lecteurs à qui la presse fournit l'information qu'ils réclament. On continue de lui offrir "le pain et les jeux" susceptibles de les divertir et de les détourner des vraies questions.

On peut aussi déplorer l'irresponsabilité morale d'un président de la République dont la dimension exemplaire se trouve ainsi bafouée. Tout homme public court un risque énorme quand il descend du piédestal où on l'a placé et sur lequel on aime à le voir statué.

Entre "la grandeur d'un roi" et son "humanité", il n'est pas certain que ce ne soit pas la grandeur qui doit l'emporter.

Mais l'indécence est largement partagée par une presse dont les secrets d'alcôve constituent l'information de choix, au mépris des libertés privées dont tout homme peut se réclamer.

Il y a crime contre le respect, et la démocratie mérite mieux que cette presse-là.

Alain Bandiera

# Pauvre en 2014

**La pauvreté a toujours existé. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en particulier grâce au Conseil National de la Résistance, l'État a développé un ensemble de filets de sécurité garantissant au monde ouvrier et à ses membres les plus fragiles une assurance contre les risques de l'existence: la maladie, la vieillesse impécunieuse, la perte d'emploi. Il n'est pas acceptable d'envisager la disparition de ces acquis.**



**P**auvreté financière, pauvreté des conditions de vie, pauvreté ressentie, quels que soient les indicateurs observés, la dégradation sociale est patente pour une frange toujours plus large de la population. Si la grande pauvreté renvoie à un dénuement extrême, les frontières entre pauvreté, précarité et niveau de vie modeste s'avèrent plus floues.

## La pauvreté financière

Une personne est considérée comme pauvre quand son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté fixé par l'INSEE à 60 % du revenu médian, soit 977 euros par mois pour une personne seule. En 2011, selon l'INSEE, 8,7 millions de personnes soit 14,3 % de la population étaient concernées. Ce nombre était (et il est toujours) en augmentation. En septembre, 2,25 millions de foyers bénéficiaient du RSA, soit une progression de 7,4 % en un an.

## Pauvreté des conditions de vie

Elle s'évalue à l'aune du nombre et de la qualité des privations, renoncements, défauts ou retard de paiement contraints par la faiblesse des ressources des ménages: ne pas pouvoir partir une semaine en vacances, ni s'acheter des vêtements neufs, ne pas pouvoir manger de la viande ou du poisson tous les deux jours, avoir un logement mal chauffé, trop humide, ne pas avoir de voiture, être à découvert au moins une fois par mois, avoir des retards de paiement de loyer... (liste du Credoc dans *Consommation et modes de vie* d'avril 2007).

Les marchés du logement et du travail sont aujourd'hui organisés de telle sorte que les pauvres n'ont accès qu'aux segments les plus dégradés avec des effets en chaîne bien connus: c'est parce que vous êtes pauvres que vous habitez tel endroit, et c'est parce que vous habitez là que vous ne pouvez pas trouver de travail, soit que les offres sont situées beaucoup trop

loin (avec les difficultés ou l'absence de moyens de transport), soit que votre adresse vous élimine dès le premier tri quand vous répondez à une offre d'emploi.

## Pauvreté ressentie

Certains peuvent se sentir pauvres alors que leurs conditions de vie ne les classent pas dans cette catégorie. Le Credoc donne l'exemple des ménages ayant un emploi. De manière objective, ces personnes sont en moyenne moins exposées à la pauvreté que les autres. Pour autant, elle est ressentie plus crûment par un quart des ménages qui se perçoivent pauvres sans l'être objectivement.

## Inquiétudes

La crise installe dans les esprits un sentiment d'inquiétude marqué. Le baromètre 2013 Ipsos-Secours populaire sur la pauvreté (publié dans *Convergence* de septembre-octobre 2013) met en avant ce sentiment, en particulier face à l'avenir: pour 86 % des personnes sondées, les risques que leurs enfants connaissent un jour une situation de pauvreté sont beaucoup plus élevés que pour leur propre génération. Par ailleurs, 41 % des personnes interrogées ont déjà pensé être sur le point de basculer dans la pauvreté, un sentiment en hausse de quatre points par rapport à l'an dernier alors que depuis 2009, date de création de ce sondage, ce sentiment n'augmentait que de deux points par an.

## Nouveaux publics

Dans son rapport 2011-2012, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) précise que, face à la crise, les entreprises ont cumulé et enchaîné des dispositifs de flexibilité "qui ont renforcé les processus de précarisation de l'emploi et du travail: réduction du nombre, de la durée et de la fréquence des missions d'intérim, raccourcissements des CDD et des temps partiels, développement de la sous-traitance, etc. Les emplois stables ont été égale-

ment fragilisés". Selon l'étude, l'accroissement du taux de chômage touche plus violemment les jeunes et plus durablement les seniors. Le chômage de longue durée explose. On assiste à une extension de la pauvreté, à l'exclusion sociale de publics inconnus jusqu'alors.

Les grandes associations de soutien aux plus pauvres confirment l'émergence de ces nouveaux publics. Le Secours catholique, dans son rapport 2012, attire l'attention sur les femmes seules; elles représentaient 57 % des adultes aidés en 2011 contre la moitié dix ans plus tôt. Selon une étude de 2013 du CESE, 70 % des travailleurs pauvres sont des femmes, de même que 57 % des allocataires du RSA et plus des trois-quarts des 1,5 million de personnes en sous-emploi. Le risque de précarisation est aggravé pour les familles monoparentales dont 33 % ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

## L'accès aux soins se dégrade

Des centaines de milliers de nos concitoyens se voient refuser l'accès aux soins (35 % des bénéficiaires de la CMU selon une étude de Médecins du Monde de 2003) ou remettent à plus tard le moment de se soigner. De plus en plus nombreux sont ceux qui finissent par y renoncer: 20,4 % des bénéficiaires de la CMU-C (Couverture maladie universelle complémentaire) et 33 % des personnes sans complémentaire santé.

## Quels soutiens apporter ?

On peut apporter deux types de soutien: une aide permanente (allocation, aide à domicile, exemption d'impôts, HLM) ou une aide ciblée pour se lancer ou se relancer (formation, prêt, garantie apportée à un emprunt ou à une garantie immobilière). Ces aides ciblées s'inscrivent dans une logique de parcours soutenue par une démarche d'accompagnement. C'est l'esprit du RSA centré sur l'insertion sur le marché du travail. Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté en février 2013, met l'accent sur l'insertion et l'accompagnement. Le texte appelle notamment sur le terrain à "un changement des pratiques, dans le sens d'une meilleure coordination des acteurs publics, associatifs et privés, autour de l'accompagnement des personnes". Il s'agit de s'appuyer sur les capacités de chacun à participer pour que l'inclusion se joue dans un effort partagé, dans une volonté partagée. Deux principes font de l'autonomie un effort à atteindre avec les populations concernées: un principe d'objectivité d'une part (on ne peut plus considérer les pauvres et les précaires comme une minorité marginale, peu ou prou responsable de sa situation) et un principe de non-stigmatisation d'autre part (c'en est fini de la dénonciation de la paresse et de la malhonnêteté des personnes en situation de pauvreté ou de précarité; elles veulent s'en sortir; la nécessité de les aider doit fonder la mission des politiques sociales).

## Le non-recours aux droits sociaux

En 2011, le rapport du député Dominique Tian estimait la fraude aux prestations sociales à 4 milliards d'euros.

(suite page 2)

## RENDEZ-VOUS

### MANIFESTATIONS

#### CEJ

- 9 février 2014 à 15 h : le Théâtre du 22 présente "Encore 5 minutes" à Saint-Gervais d'Auvergne (théâtre amateur)
- 12 février à 20h30 : spectacle "Lo Real" à la Comédie de Clermont-Ferrand (danse pro)
- 15 février à 20 h 30 : le Théâtre du 22 présente "Encore 5 minutes" à Riom, salle du Rexy (théâtre amateur)
- 15 février à 20h30 : Le théâtre de la Goutte d'eau / Félix Tixier présente "La résistible ascension d'Arturo Ui" de Bertold Brecht à Issoire, salle Le Strapontin (théâtre amateur)
- 21 février - 2 mars : exposition de l'atelier peinture du FJEP d'Orcet suite à un stage de deux jours avec l'artiste peintre Jean Moiras - Maison des Comtes - Orcet
- 1<sup>er</sup> mars à 20h30 : Le théâtre de la Goutte d'eau / Félix Tixier présente "La résistible ascension d'Arturo Ui" de Bertold Brecht à Issoire, salle Le Strapontin (théâtre amateur)
- Du 17 au 21 mars : avec le poète Michel Besnier, deux classes

de 4<sup>e</sup> du collège des Ancizes participent au projet "Demain en France" (ateliers d'écriture)

- 21 mars : les élèves de ces deux classes présenteront leurs productions lors d'un temps festif à partir de 18 heures à la médiathèque de Manzat
- 19 mars à 20h30 : spectacle "The Acting Bug" à la Comédie de Clermont-Ferrand (théâtre Pro)
- 19 mars à 16h30 : "Un papillon dans la neige" à La Bourboule, Théâtre Municipal (théâtre Pro - Trouvailles)
- 22 et 23 mars : exposition Arts Plastiques du Foyer Rural de Blanzat
- 23 mars à 17 h : "Un nuage sur la terre" à Blanzat, salle de La Muscade (théâtre Pro - Trouvailles)
- 26 mars à 11 h et 16 h : "Un nuage sur la terre", au Casino du Mont Dore - (théâtre Pro - Trouvailles)

#### UFOLEP

- 15 et 16 février : critérium départemental gymnastique sportive à Combronde
- 16 février : critérium régional tennis de table à Randan
- 22 et 23 février : critérium départemental gymnastique sportive et trampoline à Pérignat-sur-Allier

● 22 et 23 mars : critérium régional gymnastique sportive à Gerzat.

#### USEP

- 27 février : Journée départementale de gymnastique scolaire au gymnase des Cézeaux.

### FORMATION

#### CEJ

- 22 et 23 mars : stage théâtre "Jeu d'acteur autour du texte "Le Dragon d'E. Schwartz" en partenariat avec le CDN de Montluçon
- 30 mars : stage de danse contemporaine avec Melisa Noël à Blanzat.

#### UFOLEP

- 22 février : cardio - fitness à Romagnat
- 23 février : stage pratique Aïkido à Cournon
- 22 mars : auto-défense à Breuil-sur-Couze

#### USEP

- 20 et 21 mars : Stage Régional des équipes EPS 1<sup>er</sup> degré au Chambon/Lac + Vulcania

(suite de la page 1)

Dans le même temps, pour le seul RSA, le non-recours représente environ 5,3 milliards d'euros. Pour l'assurance maladie, des estimations montrent qu'entre la CMU-C et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, le non-recours s'élève à environ 800 millions d'euros non versés. 4,7 milliards d'euros de rappels de droits aux prestations familiales et de logement ne sont pas intégralement versés aux allocataires des CAF. Il y a donc une méconnaissance indéniable des dispositifs liée à un manque d'information sur les droits ou des procédures trop complexes. Beaucoup de jeunes ne s'inscrivent pas pensant ne pas avoir de droits; les populations d'origine extracommunautaire sont en proportion plus souvent non-recourantes que les ressortissants de l'Union européenne ou les nationaux. Or selon Philippe Warin, chercheur au CNRS, "pour que le système de protection sociale reste efficace et juste socialement, il faut un taux de non-recours le plus faible possible".

### Conclusion

Au terme de tous ces constats, malgré les aides, les mesures et les politiques mises en œuvre, une question demeure : peut-on réellement enrayer l'extension de la pauvreté et toute mesure n'est-elle pas insuffisante qui ne s'appuie pas sur une réforme profonde de la justice sociale et de la répartition des richesses? La permanence - et l'étalage - d'une richesse et de profits colossaux, la démesure des salaires et des rétributions, doublés de fraudes et de privilèges exorbitants, rendent encore plus insupportable le scandale de la pauvreté.

Le mot d'ordre de la Journée mondiale de la misère, organisée en 2013 par le mouvement ATD Quart-Monde, était la lutte contre les discriminations. Depuis plusieurs années, le mouvement milite pour qu'un 20<sup>e</sup> critère de discrimination soit ajouté aux 19 énumérés dans l'article 225-1 du code pénal : la discrimination pour raison de pauvreté ou plus largement de situations sociales (refus de soins, de logements, d'emplois, suspensions diverses...) Une délégation de militants a été reçue à l'Assemblée nationale pour présenter un livre blanc "Discrimination et pauvreté" et une pétition "jeneveuxplus.org". Les associations caritatives mettent tout en œuvre pour aider les plus démunis. Il appartient aux politiques de leur prêter main-forte afin que se réalise le rêve de Coluche : que jamais plus personne n'ait faim ni froid.

Article réalisé d'après le dossier d'Idées en Mouvement de décembre 2013.

## Un nouveau directeur au Grand Panorama



**N**ICOLAS DESJEUX rejoint, à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, l'équipe salariée de la Fédération en tant que directeur de notre village de Vacances "Le Grand Panorama". À 41 ans, fort d'un parcours d'une quinzaine d'années dans le tourisme associatif, Nicolas Desjeux se voit confier une mission de direction recentrée sur le pilotage de l'exploitation du site : il aura prioritairement à gérer les équipes en place, organiser l'accueil des clients, assurer le suivi du maintien en bon état de fonctionnement des installations. Nicolas Desjeux travaillera en étroite collaboration avec l'équipe commerciale du Service vacances de la Fédération chargée du développement de la fréquentation du village vacances. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse et à ses deux filles, la bienvenue en Auvergne.



## Vœux 2014

**L**e président se félicite de ce moment de convivialité qui rassemble les salariés de la Fédération, les responsables de tous les secteurs d'intervention de la Fédération et les élus bénévoles représentant le bureau et le conseil d'administration. Tous adhérents aux mêmes valeurs et tous travaillant pour les mêmes causes, dans la même direction.

"En tout premier, je voudrais vous dire mes vœux, vous le dire avec des mots simples qui évoqueraient l'espoir, le bonheur, la confiance et bien d'autres mots... pour repousser le pessimisme qui nous environne.

2013 a été difficile et nous ne sommes pas sortis de cette crise plus longue et plus profonde que nous le pensions... Une crise qui impacte le monde associatif et bien évidemment notre fédération... nous ne sommes pas restés spectateurs!

2013 a été une année d'action et de réflexion à la fédération, une année de décisions parfois difficiles à prendre :

- Je voudrais retenir la rédaction de notre projet fédéral qui fixe notre cap pour trois ans et qui sera notre guide, dans nos différentes missions.

- Je voudrais retenir l'installation de deux instances d'expression des personnels de notre fédération : le comité d'entreprise et la commission des délégués du personnel. Deux instances dont nous attendons un dialogue constructif.

- Je voudrais retenir notre rôle dans la refondation de l'école et notamment dans la mise en place des rythmes scolaires que nous soutenons parce que cette refondation est pour une grande part une émanation de la réflexion de la Ligue.

2013 aura été également une année difficile, une année de mise à l'épreuve de la laïcité. Il faut bien dire que l'entrée dans le pacte républicain d'un nouveau partenaire, en l'occurrence l'Islam, qui cherche sa place dans un pays laïque, de tradition majoritairement chrétienne, bouscule la donne et ravive des sentiments qu'il convient de combattre : xénophobie, propos racistes violents, menace à l'égard de nos plus hauts représentants. Tout cela est inadmissible.

À ce propos, je voudrais mettre en exergue le beau message que nous avons véhiculé dans les établissements de l'académie à travers une exposition d'exception : "la fabrique de la paix" ; Vivre en paix, cela s'apprend" nous dit ce message : vivre ensemble n'est effectivement pas donné mais à construire. C'est ce message que nous transmet la charte de la laïcité affichée et débattue dans l'ensemble des établissements scolaires, à la demande du MEN - et que nous portons, - parce que la laïcité est pour nous le cadre qui permet de faire vivre ensemble et d'articuler la diversité des cultures, des croyances et des convictions avec des institutions communes,

sur la base du respect des droits de l'homme. Nous aborderons 2014 avec des élections, municipales et européennes - élections de tous les dangers - abstentionnisme, extrémisme en particulier.

Avec la Ligue, nous interviendrons avec la prétention d'enrichir le programme des candidats, "50 propositions" sur des thèmes qui nous sont propres, qui touchent à nos préoccupations et sous une forme qui sollicitera notre tissu associatif.

Il faut être conscient qu'à quelques mois d'une échéance qui sera le reflet de l'opinion des Français, la situation est très inquiétante. Alors notre mouvement doit revenir à sa mission, faire de la politique. Nous pouvons et nous devons apparaître comme un moyen de reconquête de certaines valeurs, car c'est bien dans l'éducation populaire que se construit l'idéal politique.

Pour cela, nous devons porter un message de confiance et être clairs sur ce que nous voulons.

Dans cette période de complexité et d'incertitude que nous vivons, nous avons pleinement notre rôle.

À nous de porter les bons choix.

Le président termine en remerciant l'ensemble des acteurs de la Fédération... "qui font de la FAL ce qu'elle est, une fédération forte, reconnue et appréciée de tous ses partenaires".

# Foyer laïque d'éducation populaire de Pérignat-les-Sarliève Les Pérignatois ont le choix

Initialement "Caisse des écoles" puis "Amicale des écoles publiques" puis "Foyer rural d'éducation populaire" l'association de cette commune qui s'urbanisait à grands pas devient en 2008 "Foyer Laïque d'Éducation Populaire de Pérignat-lès-Sarliève" : le FLEPP pour les Pérignatois.

Le Foyer, qui a fêté l'an dernier ses cinquante ans en organisant un réveillon, a certainement caché son âge véritable comme certaines vieilles actrices et ses fondateurs, les Védrine, Chavarot, Chasagnol, Pouzet... ne sont, hélas, plus là pour rétablir la vérité historique.

Avec ses presque quatre cents adhérents en 2014, le FLEPP affiche aujourd'hui une belle vitalité pour son âge.

Au début, cette association très liée à l'école publique organisait goûters et distribution de livres pour les enfants, voyages et bibliothèque pour tous. Elle a grandi, assurée du soutien des municipalités successives et des équipes enseignantes. Bien sûr, la famille s'est étendue : gymnastique d'entretien, couture, tennis, foot, quadrille, club 3<sup>e</sup> âge. Certaines sections ont voulu prendre leur indépendance ; ce n'est pas grave car elles ont laissé la place à d'autres activités, éphémères ou plus durables. Actuellement dix activités sont proposées dans le domaine artistique et culturel pour les petits comme pour les grands : anglais, art floral, art plastique, bibliothèque, club lecture, couture, danse moderne, espagnol, hip-hop,



## Le bureau

Présidente : Ginette Filiol  
Vice-présidents : Carole Stachura et Patrick Chouvier  
Trésorier : Gérard Sadot  
Secrétaire : Monique Stachura

aéromodélisme, histoire de l'art et ciné-conférences. Le domaine sportif n'est pas oublié avec un éventail de sections : badminton, marche nordique, multisports, qi gong, stretching, viet vo dao, yoga, zumba et différentes sortes de gymnastique.

La grande originalité du FLEPP est la place importante donnée à la lecture, notamment celle des enfants comme le montre l'activité "Bambin bouquine"

destinée aux bébés. Il faut signaler que la bibliothèque du Foyer est aussi celle de la commune.

Le Foyer donc se porte bien grâce à cette équipe de bénévoles, sympathiques et dynamiques, qui anime le conseil d'administration. Hélas, la moyenne d'âge des dirigeants frise les soixante ans et le renouvellement tarde à se réaliser.

Le FLEPP, affilié bien sûr à la Fédération des Associations Laïques - et donc à la Ligue de l'Enseignement -, organise avec brio, dévouement et inventivité les loisirs des Pérignatois ; c'est un maillon très solide de la grande chaîne de l'éducation populaire.

## Le bureau

Présidente : Aurélie Armenjol  
Trésorier : Pascal Régéat  
Secrétaire : Alice Parot

de se "construire un job" et de "vivre de sa passion".

Un compte en banque commun à tous les groupes (alimenté par un petit pourcentage reversé après chaque concert), permet, si le besoin s'en fait sentir, de finaliser des projets comme, par exemple, la production de disques. Plusieurs albums, produits chacun entre 500 et 2 000 exemplaires, ont ainsi pu naître grâce à ce fonds de soutien à la création. L'association elle-même ne reçoit pas d'aides financières directes des collectivités territoriales mais chaque groupe peut obtenir, sur projet, des subventions ou des aides matérielles de leur part.

Pour Baptiste Onzon, actuellement en Service civique FAL, "ce qui est important, c'est de transmettre notre passion de la musique, de la partager avec d'autres musiciens ou d'autres groupes tout en cherchant à se professionnaliser".

Dans ce collectif, chaque jeune et chaque groupe, grâce aux bons matériaux que sont le talent, la solidarité, la liberté artistique, le goût de la création et une solide formation personnelle, a l'ambition de se construire un avenir dans un monde aux contours un peu flous mais qui les fait rêver.

\*En 2014, Flower Coast est constitué des groupes suivants : Païaka (reggae), La Granja orchestra (reggae), Naouack (bip-bop), Twin Power (reggae), Thomas Kabn (blues f souls), l'Drens (reggae soul), Spelim (dubstep), Dub Shepberds (live dub) et AFC (reggae acoustique).

## FLOWER COAST

# Plus forts ensemble !



Le collectif Flower Coast, créé en 2010 par des artistes indépendants appartenant à plusieurs groupes musicaux de la scène clermontoise, est une association ayant pour but de favoriser le développement des musiques actuelles. Installé à la Pépinière de Mai (satellite de la Coopérative de Mai, où se regroupent nombre de jeunes talents), ce collectif regroupe des groupes musicaux\* de différents styles, tous désireux de mutualiser leur travail, leurs compétences, leurs personnels, leurs matériels et leur énergie.

Composé d'une cinquantaine de membres, musiciens ou non, bénévoles ou intermittents du spectacle, Flower Coast est un "label indépendant", organisateur d'événements musicaux, de production de disques et de booking

(démarchage de dates auprès d'associations, de festivals, de salles de spectacle ou d'autres groupes de musique).

Original dans son fonctionnement fondé sur l'entraide et la mutualisation, Flower Coast se différencie des entreprises de tournées en proposant à ses membres partage de locaux, conseils, aide à la communication, aide administrative...

Sa proximité avec la Grande Copé et avec d'autres groupes installés sur le même site facilite les échanges, permet de bénéficier de conseils de personnes plus expérimentées et de tisser un premier réseau dans le monde du spectacle et de la musique. Martin Domas, ancien Service civique volontaire à la FAL et aujourd'hui "bénévole à temps-plein", espère que son investissement dans ce dispositif lui permettra à moyen terme

## ÉCHOS

### Blanzat : les sections artistiques du foyer rural s'exposent

Cette exposition a pour but d'offrir un moment agréable aux visiteurs et de leur permettre de découvrir la richesse des possibilités de diverses expressions artistiques.

Elle présente le travail réalisé dans les ateliers, résultat de la transmission du savoir-faire des animateurs ; elle fait vivre les œuvres à travers le regard de l'autre et par l'émotion qu'elle procure.

C'est un vecteur d'échanges avec le public, les autres associations présentes sur le territoire, entre adhérents des différentes activités ; c'est un moyen de faire vivre l'esprit associatif.

Et pour que chaque adhérent trouve une richesse supplémentaire dans sa pratique artistique, un thème commun à tous a été retenu : "le cirque". Ce thème fédère les différents ateliers et place chaque pratiquant comme élément d'un tout.

Il permet de découvrir et de se familiariser avec de nouvelles techniques ; il nécessite de rechercher de nouvelles sources d'inspiration, d'élargir ses connaissances, d'être curieux.

Les 22 et 23 mars 2014, de 10 heures à 18 heures, salles du Foyer rural, rue de la République, Blanzat (face mairie).

### Pérignat-lès-Sarliève : le FLEPP de vous propose un concert des "Briques Bleues"

Des musiciens amateurs... guitares, basse, synthé, batterie, djembé, flûte, clarinette, saxophone... 4 pupitres de voix... sopranos, altos, basses et ténors. Des accessoires et de la mise en scène...

Un groupe de 22 chanteurs-musiciens qui ont en commun la joie de chanter, de jouer et de faire de la scène. Un spectacle original, articulé autour de chansons françaises emblématiques et ponctué d'humour et de surprises ! Cette vingtaine d'allumés, tour à tour chanteurs, musiciens et acteurs entraînera le public dans sa rêverie sur des rythmes endiablés. Une soirée à ne pas rater !

Vendredi 21 février 2014, 20 h 30 à l'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève. Réservation conseillée : 04 73 79 07 23 - Tarif : 8 euros l'entrée.

### Sayat : ça bouge toujours le long du Bédat...

Dimanche 16 mars 2014, à la salle polyvalente de Sayat, le foyer rural organise son "battle fusion" pour la troisième année. Une compétition nationale de danse hip-hop (battle break dance) peu banale dans notre région où les danseurs ou danseuses s'affrontent par équipe de trois pour les plus âgé(e)s et seul(e)s pour les moins de 16 ans.

80 à 100 danseurs, un jury composé de trois danseurs reconnus dans la discipline, DJ, speakers et le groupe Karma Orchestra en live assureront le spectacle et l'animation tout au long de l'après-midi. Pour finaliser les démonstrations, un concours de figures (tomace, vrille, saut sur une main...) viendra littéralement enflammer le public !

De nombreux spectateurs sont attendus pour découvrir, applaudir et encourager ces jeunes sportifs passionnés lors de cet audacieux événement !

Dimanche 16 mars à 14 heures, salle polyvalente de Sayat, entrée : 4 euros. Pour plus d'informations téléphoner à Mike : 06 98 27 83 46 ou Foyer rural de Sayat-Argnat : 06 33 10 64 06.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS (15 lignes maximum) avant le 5 MARS 2014

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND!

CREDIT COOPÉRATIF C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.

Credit Coopératif  
Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot  
63400 CHAMALIERES

Tél. : 0 980 980 001  
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

# Être maire aujourd'hui

Suite et fin

## Une conscience communale

“Il y a eu des tentatives de fusion de communes (par exemple la loi Marcellin de 1971) qui se sont soldées par des échecs, les Français restant très attachés à leurs communes”.

Jean-Yves Gouttebel,  
Le Puy-de-Dôme au présent du futur

Henry Lecoq n'est pas seulement le botaniste célèbre qui a donné son nom au jardin public de la ville de Clermont-Ferrand. Si l'on peut voir son buste sur la grande place de Neuf-Église (dont nous avons interrogé le maire), c'est qu'il a largement contribué à l'indépendance de ladite commune.

En 1790, date de la formation des communes, Neuf-Église et Menat sont réunies en une seule section et se livrent à une guerre perpétuelle.

À la suite de quoi Neuf-Église demande son indépendance. Alors conseiller municipal et propriétaire sur le territoire de Neuf-Église,

Henry Lecoq favorise le processus de séparation qui n'aboutit qu'en 1883. On peut encore mesurer aujourd'hui les particularités distinctes des deux villages, même si les affrontements ont depuis longtemps disparu.

Les maires que nous avons rencontrés, implicitement à la définition de leur rôle et au sens de leur mission, ont également mis en lumière, essentiellement dans les communes rurales, l'existence d'une “identité communale” très profondément ancrée chez tous les habitants, (à l'origine de la sécession de Neuf-Église) ; elle est à l'œuvre par exemple dans les manifestations locales : fêtes, vide-greniers, petites foires agricoles... qui confèrent aux communes leur singularité, et une manière de prestige.

Tous les hommes se situent dans des territoires concentriques qui vont de la maison jusqu'au pays, en passant par la région, le département et la commune ; l'identité communale peut être considérée comme la version laïque de la communauté paroissiale, dont l'église, toujours au centre du village, est encore le signe.

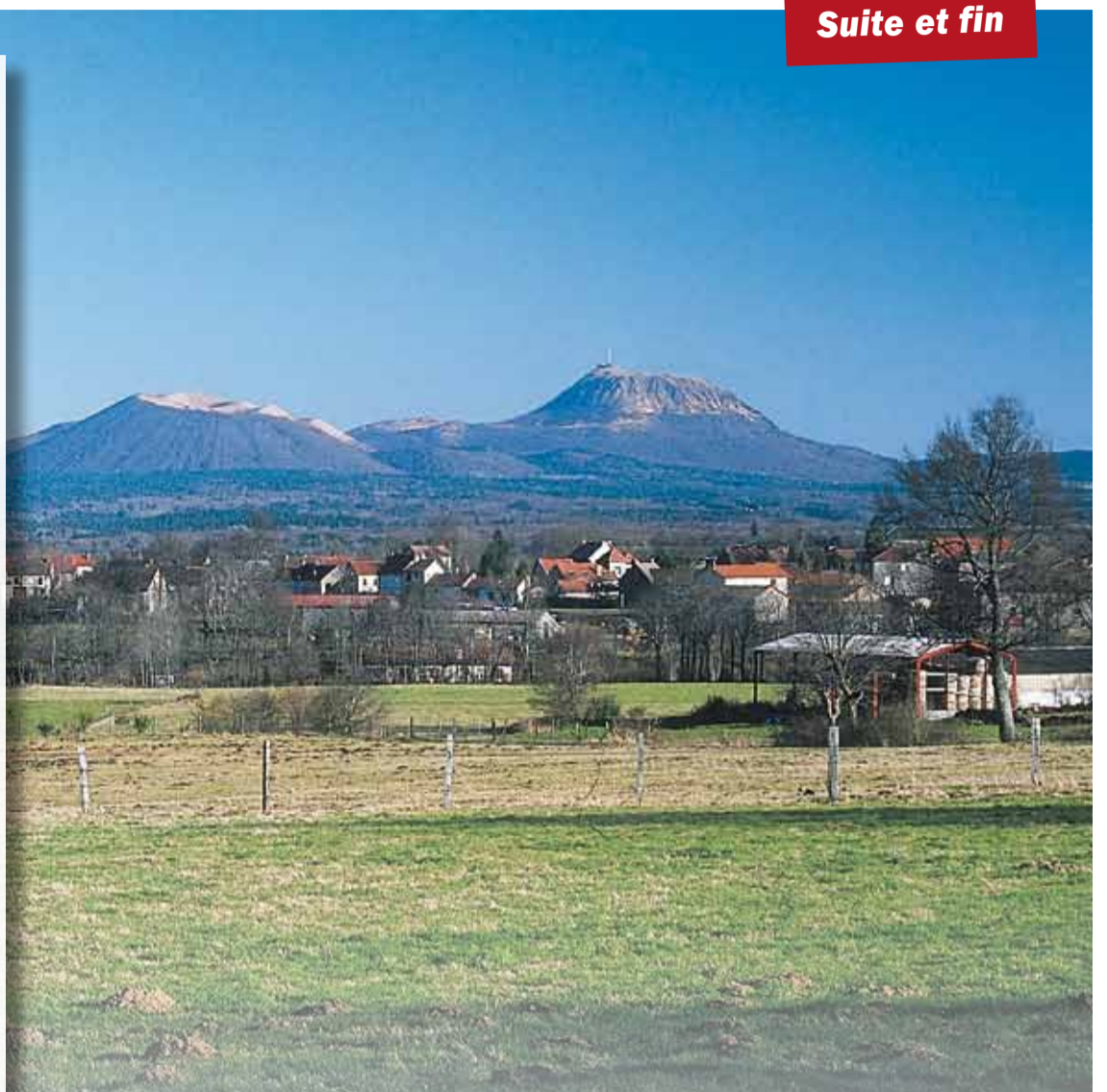
On garde aussi le souvenir de certaines rivalités entre communes voisines dont les motifs étaient tout autant économiques que sportifs, voire ethniques. C'est ainsi qu'une commune des Combrailles s'honore d'une équipe de football composée autrefois d'ouvriers polonais ; les matches, qui prenaient alors une importance quasiment historique, ont très vite cessé d'être belliqueux pour contribuer largement à l'intégration.

C'est en raison de cet attachement “territorial” singulier qu'il faut plaider pour le maintien des communes, quelle que soit leur dimension. Il existe naturellement des communes minuscules dont on pourrait, pour des raisons économiques, contester l'existence. Mais la politique des grands ensembles, les regroupements arbitraires dont le citoyen ne comprend pas toujours la nécessité ni l'intérêt, se sont toujours exercés au détriment de l'humain et sont souvent à l'origine de ce que Simone Weil dénonçait sous le terme de “déracinement”. La fermeture des petites écoles, du bureau de poste ou d'une petite gare excentrée a déjà fait bien du mal.

### CEUX QUI PARTENT

Nous donnons aujourd'hui la parole aux maires qui ont décidé de ne pas poursuivre leur mandat. Les raisons de cette retraite sont presque toujours les mêmes : le besoin légitime de poser le fardeau, en même temps que le sentiment d'une mission accomplie ; Bernard Auby ne veut pas renouveler “un mandat de trop”. Ceux qui partent nous donnent encore la vraie mesure de leur investissement. Ils partent mais ils ne démissionnent pas. Ils ont préparé leur départ en formant des équipes et des hommes nouveaux à qui ils confient le soin d'assurer “la continuité”, comme l'espère Bernard Favodon, de poursuivre la mission ; ils sont appliqués à transmettre leur expérience, leur conviction et – leurs propos l'attestent – leur éthique.

Ceux qui partent posent leur écharpe tricolore, mais ils restent, d'une manière ou d'une autre, au service de leurs concitoyens. Bernard Favodon continue à s'investir dans la vie associative, Serge Laforêt restera membre du conseil municipal, affirmant la persévérance d'un engagement : Même si on a l'impression de faire des choses qui ne servent pas à grand-chose, si on ne fait plus rien, ce sera encore pire...”



Bernard Favodon, maire de Saint-Hilaire-la-Croix et Serge Laforêt, maire de Neuf-Église

## “Le maire rural : un homme de terrain (et de champs)”

Ils sont maires de deux petites communes rurales : Bernard Favodon à Saint-Hilaire-la-Croix (324 habitants au dernier recensement et 14 villages et hameaux) ; Serge Laforêt à Neuf-Église (287 habitants, 13 hameaux).

Les réponses analogues qu'ils donnent aux questions qu'on leur pose montrent le panorama de leur fonction. Ils insistent d'abord sur la spécificité du maire rural.

“Dans les petites communes, le maire n'a pas les services à sa disposition”, déclarent d'emblée Bernard Favodon et Serge Laforêt ; ce dernier va jusqu'à affirmer que “le maire d'une grande ville et celui d'une commune rurale n'exercent pas la même fonction, même si leurs missions sont identiques”. “Le maire doit être partout (y compris pour changer un tuyau)”, poursuit Bernard Favodon ; “comme nos collègues des villes, nous avons une mission politique de gestion, mais c'est nous qui mettons tout en place dans une commune, de A jusqu'à Z”.

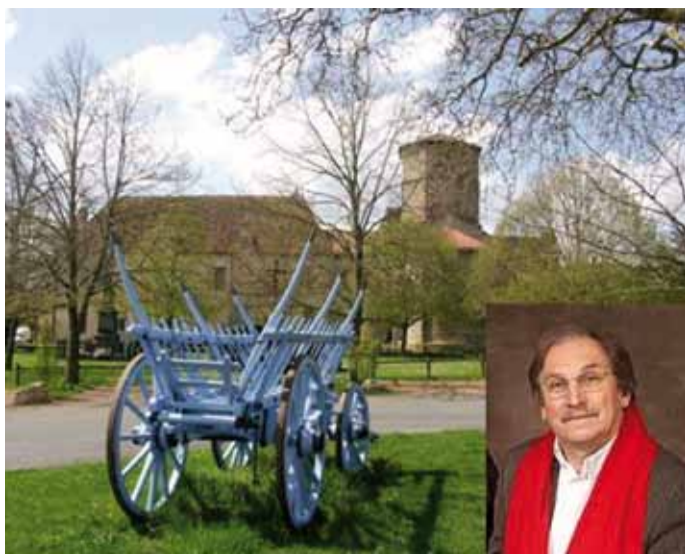
Un réseau de relations humaines se tisse entre le maire et les habitants : “En ville, affirme Serge Laforêt, tout le monde connaît le maire, mais le maire ne connaît pas grand-monde. À la campagne, je connais tous mes administrés et tous me connaissent, c'est valorisant”. L'un et l'autre rappellent qu'ils sont “sans cesse sollicités” et qu'ils “restent proches des habitants”.

La fonction de maire se caractérise par un véritable humanisme comme le souligne Bernard Favodon : “En particulier on est très attentif aux personnes âgées, toujours isolées malgré la télé-assistance. C'est une de nos missions de voir si les gens vont bien, de prendre en compte les problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Nous avons un rôle social très important. Nous intervenons aussi dans les conflits de voisinage (c'est toujours Clochemerle !) : nous exerçons un rôle de médiation”.

### Des engagements réussis

A toutes ces tâches qui caractérisent la mission du maire rural s'ajoute une gestion administrative souvent lourde. “Nous avons intérêt à avoir un bon secrétaire” reconnaît Bernard Favodon ; avis partagé par Serge Laforêt qui tient à souligner “le rôle important du secrétaire de mairie ; il doit avoir la connaissance de tous les dossiers administratifs ; c'est un collaborateur précieux”. Les itinéraires politiques – essentiellement militants – de Serge Laforêt et de Bernard Favodon montrent qu'ils ne sont pas devenus maires par hasard, et que cette élection s'inscrit dans un destin personnel, fait d'engagements réussis.

“J'ai été élu conseiller municipal en 1971. À 22 ans, je deviens conseiller municipal, et adjoint



en 1983. L'ancien maire m'a demandé de prendre la suite; ça ne m'a posé aucun problème; j'avais suivi une formation sur le tas". Bernard Favodon s'engage en toute connaissance de cause: "Je savais que c'était prenant."

Serge Laforêt aussi assure une succession, pour ne pas dire une lignée: "J'ai été adjoint pendant dix-huit ans, puis maire pendant dix-neuf ans. Armand Mansat, mon prédécesseur, souhaitait que je le remplace. Je faisais de la politique depuis que je travaillais (1970): la première année, délégué du personnel, puis à Saint-Éloy, délégué du personnel et délégué syndical".

Bernard Favodon a été agriculteur toute sa vie; son expertise de maire s'en trouve enrichie: "Je connais toute ma commune sur le bout du doigt, je connais les vieilles familles, je connais le cadastre, je sais qui exploite telle parcelle, qui possède tel champ".

Sans pour autant exercer une gestion municipale "apolitique" au mauvais sens du terme, les deux maires tiennent pourtant à jouer leur rôle dans la plus totale neutralité. Serge Laforêt déplore qu'un journal local l'ait accusé de faire du prosélytisme: "La fonction de

maire conduit toujours à prendre des positions politiques, ne serait-ce que quand on va voter pour des sénateurs. Je ne tiens aucun compte des appartenances politiques. On ne peut pas avoir une gestion orientée politiquement. Après les dépenses obligatoires, il ne nous reste pas assez d'argent pour financer réellement des actions politiques; on aide autant que faire se peut le monde associatif. On essaie de mobiliser la jeunesse autour des valeurs de la République".

Le même souci d'équité politique et surtout sociale, anime Bernard Favodon: "Nous sommes les représentants de l'État, c'est une charge importante. On n'a jamais mis en avant l'éthique politique du maire. On a veillé, au conseil municipal, à avoir un représentant par village et par catégorie sociale. Il est évidemment essentiel d'avoir des agriculteurs au conseil". Quant à la montée du Front National, Bernard Favodon et Serge Laforêt ne craignent pas que le phénomène gagne les petites communes. La question ne manque cependant pas de les alarmer: "La digue a sauté", s'inquiète Bernard Favodon; Serge Laforêt dénonce, quant à lui, les illusions trompeuses: "Les gens ont peur de ce qui va se passer: ils n'ont pas peur du FN, ils le considèrent comme une solution et croient aux slogans xénophobes, à la chasse aux émigrés qui rendra du travail aux Français".

Ils ont aimé leur commune; ils ont aimé leur fonction; ils ont apprécié tous leurs collaborateurs: "très peu absentéisme aux réunions du conseil" se réjouit Bernard Favodon. Et pourtant ils partent. Un départ, pas une démission: le service se poursuit. Ils ouvrent la voie à leurs successeurs qu'ils ont formés aux missions futures.

### Continuer à se dévouer pour la commune

Bernard Favodon reconnaît qu'il a préparé - projeté - son départ: "Un maire, lorsqu'il est élu, doit penser à sa succession. Je l'ai organisée dès 2008, en prenant beaucoup de jeunes dans mon conseil (de 25 à 40 ans), en fonction des compétences et de la représentation sociale. Je me suis projeté en 2014, j'ai prévu la relève. J'ai annoncé que j'assurais la transition. Je n'aurais pas annoncé officiellement que j'arrêtais si je n'avais pas été sûr de la continuité de notre



action municipale. Notre fonctionnement très participatif a permis une motivation de toute l'équipe".

Bernard Favodon s'engagera dans la vie associative, Serge Laforêt restera au conseil municipal. Une manière de continuer à se dévouer à la commune, comme ce dernier le reconnaît: "J'ai envie de passer la main et de donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer pleinement. À la demande de mon équipe, je reste sur la liste municipale comme conseiller". Serge Laforêt regrette que la réforme territoriale ait supprimé un grand nombre de cantons ruraux et de leurs élus; il ne faudrait pas qu'une future réforme identique entraîne aussi la disparition de la moitié des communes rurales et de leurs maires, portant ainsi un rude coup à la démocratie: "On est en train de faire des territoires déshumanisés. Si on allait jusqu'à supprimer un certain nombre de petites communes, la ruralité serait moins représentée ce qui serait complètement anti-démocratique; ce serait également une atteinte à notre liberté de vivre là où nous avons envie de vivre". Faut-il redouter alors que ce qu'on nous présente comme des progrès de structure et d'organisation entraîne en fait de graves régressions pour les citoyens?

## Bernard Auby, maire de Cébazat

# "La fonction de maire s'est boursouflée de charges et de devoirs"

Bernard Auby est issu d'une famille bourbonnaise engagée et militante. Arrivé à Clermont-Ferrand pour y poursuivre ses études, il s'est trouvé d'emblée pris dans le tourbillon des idéaux de 1968. À ceci près que la sagesse "rurale" lui a vite démontré l'utilité de saisir l'occasion de mettre ces idéaux en application, de les confronter à la réalité du terrain, de faire du "pragmatisme" d'avant la mode: en 1976, il entre dans les ordres, le troisième (ou le premier selon ses convictions), celui du Tiers-Etat, au service de ses concitoyens. Et ce sera pour longtemps: 37 ans au service du bien public.

"Je me suis éclaté même si les choses sont devenues moins faciles au fil des ans et face à l'exigence. La Mairie est le dernier lieu de proximité: il est malheureusement de plus en plus difficile de répondre aux attentes des administrés et à leur attitude quand, pour certains, c'est tout tout de suite".

### Construire la ville

Bernard Auby a voulu faire du village de Cébazat une ville bien dotée en équipements de proximité, en infrastructures de transports et de services. Mais toutes les compétences et tous les équipements ne seraient rien pour lui s'il n'avait pas voulu "Cébazat comme on l'aime", Cébazat apaisée à quelques encablures des quartiers nord de Clermont. Les investissements de la commune sont autant d'investissements personnels en réponse à un formidable cadeau que lui ont fait ses administrés: un élu, et le maire plus que tout autre a été choisi, il a donc un devoir de réponse à ce choix, un juste retour des choses car "la commune est le creuset de la démocratie".

Le besoin de réalisation a été comblé pour le premier magistrat de Cébazat: Sémaphore, École de musique, parcs et jardins, autant de réussites qui marqueront son passage et que les réalisations industrielles et tertiaires de la couronne clermontoise viennent compléter à point nommé sans nier les difficultés économiques du moment.



### Tout est loin d'être "maireveilleux"

Une fois posé les idéaux, les idées novatrices à renouveler sans cesse, les grands moments de la vie de la cité, reste à gérer le quotidien. Trente et un ans de mandat montrent combien la dorure de la fonction de maire a terni, s'est fissurée dans sa définition, dans sa reconnaissance, s'est boursouflée de charges et de devoirs. "Pourtant, 36 000 maires, ça ne coûte rien à la nation, vu tout ce qu'ils font pour une indemnité dérisoire quand ce n'est pas bénévolement, pour rien ou presque. Les services de l'État n'aident plus les communes, ne sont plus à leur service: c'est une constante érosion en termes d'aide et de conseil pour se réorienter vers le seul contrôle de légalité... dans la limite des heures de bureaux. Alors place aux bureaux... d'études, onéreux et qu'il faut "avoir à l'œil" et solliciter avec un projet déjà bien défini". Si être élu c'est faire des choix, alors il faut avoir beaucoup

d'idées car le maire vit en permanence dans la procédure et sous les fourches caudines de la norme, ou plutôt des normes, empilage disgracieux de prétentieuses et souvent coûteuses inutilités. Par ailleurs, la fonction de maire, à Cébazat comme ailleurs, ne peut plus être comprise sans qu'il lui soit accolé son rôle dans l'intercommunalité. Bernard Auby est formel: "L'idéal de départ, faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire tout seul, s'est perdu dans les méandres des situations particulières". Alors, c'est une charge supplémentaire que de représenter le territoire communal au sein de cette assemblée et d'y jouer le rôle nécessaire de premier magistrat cébazaire.

### Et ne pas continuer...

Bernard Auby ne sollicitera pas de nouveau mandat: il ne figurera pas sur les prochaines listes soumises au vote des Cébazaires. "Je ne voudrais pas que ma petite dose d'utopie s'éteigne au cours d'un prochain mandat, le mandat de trop. Je suis dans l'annuaire, comme tout le monde et la fonction est pesante. Permanence hebdomadaire, service associatif, situations d'urgence: la remontée d'idées reste un exercice difficile quand le quotidien dévore, quand l'individualisme prime, pour ne pas parler de communautarisme. J'arrête aussi parce que j'ai été entouré d'une équipe municipale - élus et professionnels - de grande valeur. Je sais que le flambeau sera bien repris. De plus, on oublie trop souvent que la fonction de maire impose de lourdes contraintes à la famille: je veux garder du temps pour elle, pour moi. Je souhaite que l'équipe qui me succédera sache œuvrer dans la continuité de ce que nous avons engagé, notamment au plan culturel et concernant la réforme des rythmes scolaires. Il sera bon qu'elle ne fasse pas du "Bernard Auby" mais qu'elle mette en avant ses propres personnalités et sa dynamique personnelle. Je veux quitter cette fonction en gardant bien vivace le triptyque qui m'a toujours guidé: passion - raison - modestie".

ICI & LÀ

● Loi du 9 décembre 1905

"La République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte" (loi du 9 décembre 1905, article 2).  
Ne reconnaît pas ? Voire... un ancien Président de la République a dit que l'instituteur était moins bon éducateur que le prêtre ou le pasteur.  
Ne salarie pas ? Exact, sauf dans trois départements du nord-est.  
Ne subventionne pas ? Eh bien, si ! Il vous suffit de verser des fonds à une association "culturale" qui, ornée d'un "r", devient "culturelle" ou de contribuer à l'édification d'une mosquée ou d'une synagogue, et vous pourrez déduire de vos impôts 65 % de la somme versée. Pour vous en convaincre, rendez-vous sur les sites dédiés, et suivez "le chemin d'Allah" ou celui de Moïse... Et rien pour les églises ? Officiellement, on se borne à entretenir celles qui existaient en 1905, mais vous pouvez verser votre obole au "denier de l'Église", ci-devant "denier du culte", et vous bénéficierez des mêmes avantages fiscaux.  
En se privant de ressources au profit d'institutions religieuses, la République subventionne bel et bien les églises et, ce faisant, viole la loi qu'elle a instituée.

● Briser le silence

Le viol et la violence faite aux femmes sont encore aujourd'hui entourés d'un silence radio, en dépit de la multitude de moyens de communication !  
10 000 plaintes contre le viol sont déposées chaque année (27 par jour) alors que le nombre de condamnations s'élève seulement à 1 400 par an (d'après le ministère concerné).  
Combattre le viol, ce n'est restaurer ni l'ordre sécuritaire, ni l'ordre moral ; c'est émanciper le désir des femmes colonisées et jusqu'à celui des hommes eux-mêmes enfermés dans le carcan de leur virilité.  
Dès lors pourra débiter une ère neuve de la négociation entre les sexes. Le débat d'actualité relatif à la prostitution féminine s'apparente à un autre aspect de la violence faites aux femmes.

● L'argent du diable

En 2011, année des dernières données disponibles, une dizaine de facultés catholiques ont reçu 45 millions d'euros pour 28 000 étudiants, une somme en hausse de 33 % par rapport à l'année précédente. La fédération Formiris, chargée de la formation professionnelle des professeurs des écoles catholiques, a reçu 12 millions d'euros. Lors du débat sur le mariage pour tous, Formiris a diffusé dans les établissements scolaires des documents destinés à montrer aux élèves l'inspiration satanique de la réforme. L'argent du diable n'a pas d'odeur !

Avec les DDEN



Le décès de Guy Bonnemoy : une figure des DDEN disparaît.

Ce vendredi 10 janvier, ils étaient nombreux ceux qui sont venus dire au revoir à notre collègue et ami Guy Bonnemoy ; ils étaient nombreux et émus, ce qui n'étonnera personne car Guy s'est toute sa vie dévoué aux autres et aux causes humanistes, comme l'a rappelé son fils avec une émotion qu'il a fait partager à tous les présents.  
Après nombre d'actions militantes et solidaires, en devenant DDEN, il s'est fait, comme l'a souligné notre actuel président Claude Gauthier, "porteur fidèle et indéfectible de nos valeurs en défendant avec acharnement le principe de laïcité et l'école publique laïque, gratuite et obligatoire de la République", comme il tenait lui-même à en marteler sans cesse les qualificatifs pour que nul n'en oublie les principes qui font son sens et sa valeur. La laïcité, il la défendait comme principe de liberté absolue de conscience et d'égalité des droits qui en fait la garante d'une vie commune apaisée. L'école républicaine, dont il était l'enfant et où il avait longuement exercé ses talents, il l'aimait, parce que ce "bien commun" n'appartient à personne en particulier mais à tous les citoyens ensemble dont il défend "l'intérêt général"; parce que, en tant que laïque, elle garantit l'accueil de tous les enfants quelles que soient leurs appartenances culturelles, religieuses et sociales, et leur promet d'entrer dans une même culture et de conquérir une même raison sans lesquelles nul ne peut être ni libre ni citoyen; parce qu'ainsi comprise, elle est le lieu où se prépare une vie véritablement commune, libre et sans exclusion. C'est pour défendre

cette école humaniste, dans ses principes laïcs et républicains qu'il est devenu DDEN.  
Dès 2001, présent à l'assemblée générale de Manzat avec Georges Haddou, notre second président qui en a témoigné ce vendredi, il y faisait une intervention "remarquable et remarquable", sur les contrats éducatifs locaux. Élu au conseil d'administration de l'Union départementale et membre de son bureau en 2002, il doit s'en éclipser quelque temps pour raisons de santé mais y revient pour en devenir le président en remplacement de Guy Fourt. Il a ainsi présidé avec une même efficacité six assemblées générales départementales, d'Issoire à Vic-le-Comte, en passant par Romagnat, Maringues, Theix et Cunhat. Il a conduit la délégation du Puy-de-Dôme aux réunions du comité régional d'Auvergne au Ciel de Saint-Beauzire dans la Haute-Loire et nous a représentés au Conseil départemental de l'Éducation Nationale. Délégué mandaté aux congrès nationaux de Marly-le-Roy, Gérardmer, Angers et Poitiers, il a su porter, avec conviction et compétence, nos propositions qui ont laissé des traces, notamment sur la démocratisation du fonctionnement de notre association. "Chevalier pur et dur de la laïcité", comme l'a si justement désigné Georges Haddou, mais toujours prêt et ouvert au débat, il a relancé le comité départemental d'action laïque et initié notre participation au forum des associations de Clermont. Il a mis en œuvre avec succès des actions de recrutement, de formation et d'information sur notre association et parcouru pour cela inlassablement le département à la rencontre des délégations et des militants.  
Il s'est dévoué sans compter en effet pour promouvoir la laïcité et l'école républicaine, avec ce qu'il faut de fermeté et de persévérance pour rendre efficaces les

élans du cœur qui toujours l'animaient, avec ce qu'il faut d'ouverture pour que s'exprime la diversité des points de vue, avec aussi ce mélange de droiture, de conviction et de joie de vivre qui savaient donner à nos réunions, quelques fois chahutées par la diversité des opinions, l'autorité et la convivialité nécessaires aux synthèses, aux prises de décision... et à la solidité des liens qui nous unissent.  
Laissons pour finir la parole à nos deux actuels présidents, Claude Gauthier et Georges Haddou puisque, comme l'a remarqué Georges en commençant son hommage, "il faut deux collègues pour te remplacer provisoirement, ce qui témoigne du vide que laisse ton départ. Merci pour ton dévouement. J'espère que tu as rejoint au panthéon laïque les anciens présidents de l'Union du Puy-de-Dôme et en particulier ceux que j'ai connus, Raymond Chaboissier et Georges Taillandier. Au revoir Guy". "Merci Guy, a ajouté Claude, pour tout ce que tu nous as apporté en traçant notre chemin pour demain tant tu étais impliqué dans la démarche démocratique que tu souhaitais."  
Oui nous l'aimions bien notre Guy, parce qu'il était à la fois droit, militant humaniste convaincu et enthousiaste, sans jamais négliger la rigolade et la bonne chère.  
Et c'est à Jeanne sa compagne depuis tant d'années dont il était si fier et, nul ne pouvait en douter, si amoureux, c'est à ses enfants et petits-enfants, si émus et si émouvants dans leurs mots d'au revoir, que nous adressons ces quelques mots qui ne font que dire la force d'une amitié qui ne cesse pas quand s'arrête la vie.

UD 63 des DDEN

Stage découverte autour de la danse contemporaine

Le service culture-éducation-jeunesse de la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec le Foyer rural de Blanzat, propose un stage de danse autour de l'univers de Mélisa Noël pour faire suite au stage de l'an dernier. Rendez-vous le dimanche 30 mars à Blanzat.



L'intervenante, Mélisa Noël, est aujourd'hui chorégraphe de S.O.o.N, interprète pour le Collectif Dynamo et la compagnie Malka dirigée par le chorégraphe Bouba Landrille Tchouda. Mélisa Noël est une danseuse contemporaine dotée d'une danse singulière, fluide et tranchante, influencée par son bégain pour la culture hip-hop, la soul music et le chant. Invitée également régulièrement pour des performances artistiques, elle accorde beaucoup d'importance à la transmission et mène un travail de sensibilisation conséquent auprès de différents publics. Elle est actuellement en tournée avec la compagnie Malka avec les pièces "Têtes d'affiches" et "Casse-Noisette".

Douée d'un sens de la pédagogie et d'une grande générosité, Mélisa suggère, par l'intermédiaire du jeu, de donner lieu à des mises en situations et improvisations ludiques et musicales. Recherches, découvertes de soi et liberté d'expression seront autant de pistes abordées.

Nous proposons aux stagiaires une invitation à découvrir l'univers de Mélisa Noël, entre danse

contemporaine et inspirations hip-hop, avec une sensibilisation pour les plus jeunes.

**Au programme :** travail des appuis au sol et dans l'espace, travail sur le poids du corps, la qualité de mouvement, la musicalité et l'engagement physique. L'esprit du collectif est également important pour Mélisa qui proposera de travailler "sur une énergie commune afin de créer du lien, être ensemble et générer la puissance du groupe". Cette journée de stage est ouverte à toute personne ayant une pratique de la danse. Quand professionnalisme et pédagogie riment avec convivialité et bonne humeur !

Informations pratiques

Dimanche 30 mars 2014 à la salle de La Muscade - 175 rue Vigne-de-Madame - 63112 Blanzat

- de 10 h à 12 h pour les enfants (9 à 12 ans)

- de 13 h 30 à 18 h pour les danseurs confirmés (à partir de 14 ans)

Pause-rencontre entre Mélisa Noël et les stagiaires autour du pique-nique du midi.

Tarifs adhérents FAL et UFOLEP	5€ pour le matin 10€ pour l'après-midi
Non adhérents FAL	25 €

Renseignements et inscriptions auprès du service culture, éducation et jeunesse au 04 73 14 79 08 ou [asricou@fal63.org](mailto:asricou@fal63.org) / [juniors@fal63.org](mailto:juniors@fal63.org)

Grille n° 76

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II			■							
III								■		
IV					■					
V										
VI					■					
VII			■							■
VIII		■				■				
IX										
X								■		

HORIZONTELEMENT

- Remettre en cause en prenant des gants.
- Obtenu aisément en Haute-Normandie - Voilier, sauce ou état mexicain.
- Origami en japonais - Un point de chute désagréable.
- Utiles écorces. - Personnage de jeux vidéo ... ou plusieurs secours d'urgence
- "Éclairés" de Bavière, de Castille ou d'Avignon, ils contrôlaient la marche du monde (?)
- Signe d'été. - Gavroche à demi. - Dans un (ou une).
- C'est-à-dire (sigle) - Toujours en mouvement à la Ligue.
- D'un peuple du Laos. - Objet d'amusement pour certains.
- Réduisent au mot précédent.
- Connus. - Navigateur, mais pas solitaire.

VERTICALEMENT

- Épithète pour cerveaux primitifs.
- Martyrisée avec Julie en 304. - Berné.
- Cet écrivain américain ira loin si on le bouscule. - La ferme dans le Midi.
- Compatriotes d'Obama pour certains dictionnaires.
- Blague dans n'importe quel sens. - Pourvu ou muni.
- Rondouillardise. - Condition ou affirmation, mais

toujours inversée.

- Bien différents du maître du 10 vertical !
- L'Islande en Bourgogne. - Fleuve d'Indochine. - Au féminin ce serait une terre de Toscane
- Attention auditive. - Un anglais tout retourné.
- Vaillant destrier d'un vaillant chevalier.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 75

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	D	I	T	A	T	I	O	N
II	E	P	R	O	U	V	E	T	T	E
III	D	I	A	N	E		R	E	T	S
IV	I	C	I		R	E	R		O	
V	C	U	N	E	I	F	O	R	M	E
VI	A	R	E	T	E		R	U	A	
VII	T	I	R	E		T	I	E	N	S
VIII	I	S	O		E	R	S		E	
IX	O	M	N	I	P	O	T	E	N	T
X	N	E	T	T	O	Y	E	U	S	E

# L'arbre de la laïcité planté à Gimeaux



“C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille ici à Gimeaux, aujourd'hui, pour un moment hautement symbolique.” Sébastien Guillot, maire de Gimeaux, entouré de son conseil municipal, a bien accueilli ses hôtes vendredi 29 novembre, pour la plantation de l'arbre de la laïcité. Devant les enfants de l'école conduits par leurs maîtres et Christian Rossignol, conseiller pédagogique, les élus gimeaudais étaient accompagnés de Bernard Favodon, conseiller général, de Jacques-Bernard Magner, sénateur, de Gilles Giuliani, sous-préfet de Riom, d'une délégation du CDAL et de la FAL, des parents d'élèves et d'habitants de la commune. Le maire a chaleureusement souligné l'alliance entre la symbolique de la cérémonie et le plaisir de la fête. Son discours, particulièrement formateur pour les enfants, constituait une véritable leçon d'histoire en même temps qu'un appel à la vigilance républicaine : “La défense des valeurs de la laïcité (...) sont et doivent rester le socle de notre démocratie”.

## Les semaines d'éducation contre le racisme

Dans le cadre des Semaines d'éducation contre le racisme, la Ligue de l'Enseignement a élaboré et propose de mettre gratuitement à votre disposition différents outils et actions.

L'opération “Jouons la carte de la fraternité” consiste en une idée simple : le 21 mars de chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le racisme, les enfants et les adolescents sont invités à envoyer des cartes postales, comme des bouteilles à la mer, à des anonymes tirés au hasard dans l'annuaire du département. Chacune de ces cartes comporte un message de fraternité réalisé dans le cadre d'ateliers d'écriture. À leur tour, les destinataires sont invités à leur répondre à l'aide d'un coupon détachable.

Ainsi, chaque année, des dizaines de milliers de cartes postales sont envoyées à des inconnus à travers la France et une relation inédite est créée, basée sur l'échange et la sensibilité.

Des expositions et des maquettes pédagogiques très complètes permettent à toutes les structures qui en font la demande de disposer d'outils gratuits et de qualité pour sensibiliser les enfants de tous âges à la lutte contre le racisme et les discriminations.

Pour plus de renseignements, contactez le service culture-éducation-jeunesse au 04 73 14 79 08 ou [juniors@fal63.org](mailto:juniors@fal63.org)



### “La poésie a pour but la vérité pratique”

Bernard Blot, qui fut instituteur mis à disposition de la FOL 23 et animateur de stages, nous envoie ce texte qui illustre parfaitement la phrase de Paul Éluard.

soleil blanc noyé dans la crème douteuse des nuages  
il faut rentrer maintenant puisque l'hiver méprise les crépuscules

l'année s'achève est achevée déjà  
tombée dans les oubliettes de nos mémoires  
les médias en tricotent des bilans inconciliables films et photos  
même ont perdu leurs références et pâlisent maintenant  
sous la mortelle vanité de ce qui n'est plus réellement advenu

nous courons devant le temps comme l'enfant  
pousse le cerceau dont il veut croire qu'il est le soleil  
l'occident en cette période s'empiffre  
dans une mesquine illusion de bonheur mérité  
ses dieux dépecés et ficelés cuits et recuits dans des plats d'or

l'enfant vient de tomber son soleil est au fossé  
passons on a découvert ce matin à Damas  
trente cadavres suppliciés passons la jeune indienne  
violée et battue dans un bus est morte aucun passager  
n'a levé

le poing pour la défendre passons passons  
ingurgitons foie gras chapons guerre civile interethnique  
en République Centrafricaine on fait soldats tueurs les enfants  
c'est trop bon repassez-moi le plat et passons au champagne

je prends du retard tout à coup sur le temps le cerceau  
est cassé  
chaque bouchée je l'arrache des dents dans la bouche béante  
d'un crève la faim d'ici d'ailleurs de partout et de nulle part

un pauvre hère qui ne sait pas encore crier  
plus rien ne passe désormais et le temps s'arc-boute  
le soleil a sombré dans des nuées de complaisance

Lecture par l'ATR

## Écoute la pluie de Michèle Lesbre le 19 mars

Nous l'avions quittée dans le courant des années soixante-dix. Elle avait joué avec nous Molière et Aristophane. Elle avait ensuite abandonné l'Auvergne où elle avait été pendant plusieurs années institutrice dans un village du Puy-de-Dôme. Nous savions qu'elle était devenue directrice d'école à Paris et nous allions parfois lui rendre visite...

Et puis un jour nous avons su qu'elle venait d'écrire un petit roman intitulé non sans humour *La belle inutile*. On était en 1991. Il y en eut une quinzaine depuis, tous remarqués par la critique et le monde des lettres qui en fit même une goncourable pour son *Canapé rouge* en 2007.

Ses romans sont souvent des voyages, dans l'espace et dans la mémoire : “Voyager avait toujours signifié tenter un lien aussi ténu fût-il avec le monde, écarter ce qui se faufilait entre lui et moi, les distances, les langues, le racisme, des obstacles qui ne s'effaçaient pas toujours mais donnaient du sens” a-elle écrit dans *Le canapé rouge*.

*Écoute la pluie* est encore le récit d'un voyage, mais d'un voyage de renoncement que son personnage accomplit après avoir assisté à la tragédie d'un homme dans le métro. Plutôt que d'aller à la gare et rejoindre l'homme qu'elle aime, elle s'enfonce dans les rues de Paris pour une longue errance nocturne sous l'orage avant de laisser ce message énigmatique : “Écoute la pluie”.



Un récit écrit dans un style simple et lumineux et qui lui ressemble quand elle répond aux journalistes qui l'interrogent : “A quoi servent les écrivains? - à tenter d'ouvrir, de proposer des chemins de traverse, à entendre le monde à travers d'autres langues... Mais il faut toujours rester modeste”.

Est-ce à cause de cette modestie revendiquée et de cette simplicité que l'on a demandé à Michèle Lesbre de faire partie du jury de la récente édition du festival “Traces de vie” à Clermont-Ferrand? Toujours est-il que l'ATR est heureux et fier d'avoir choisi de lire *Écoute la pluie* avec

son autorisation et bien entendu son soutien pour les Journées internationales des droits des femmes.

Après Annie Ernaux en 2012, Florence Aubenas en 2011 et en 2013 le récit déchirant de la jeune tchétchène Eva Abdoul Khadjieva *A mon fantôme*, l'ATR poursuit sa quête de récits de femmes initiée en 2007 avec des textes de l'Italienne Franca Rame. La lecture à quatre voix nous offrira ainsi l'occasion de retrouver une amie et une ancienne actrice de l'ATR qui sera spécialement présente à la soirée du 19 mars à Riom au Forum-Rexy.

Une deuxième lecture aura lieu le lendemain à la médiathèque d'Orcines.

Renseignements : 06 86 025 997

### En 2014 l'ATR présente à Riom au Forum-Rexy

- une lecture de *Écoute la pluie* de Michèle Lesbre : mercredi 19 mars à 20 h 30, en présence de l'auteure
- une dernière de *Molière contre Molière* : samedi 5 avril à 20 h 30
- une création de *Ce formidable bordel* d'après Eugène Ionesco jeudi 22 mai, vendredi 23 mai et samedi 24 mai à 20 h 30
- Les Ateliers de pratique théâtrale de l'amicale laïque de Riom et des classes Ulis des collèges Jean-Vilar et Pierre-Mendès-France : lundi 23 juin à partir de 18 heures.

Atelier Théâtral Riomois : 20 rue Amiral-Gourbeyre - 63200 Riom  
Renseignements et réservations : 06 86 025 997  
Site ATR : [www.ateliertheatralriomois.fr](http://www.ateliertheatralriomois.fr)

# L'intérêt de l'écriture cursive dans les apprentissages

**L'enseignement de l'écriture manuscrite est-il en perte de vitesse ? Dans certains pays, la réponse est clairement oui. Pourtant, apprendre à bien écrire aurait des répercussions directes sur l'apprentissage de la lecture.**

L'enseignement de l'écriture cursive est-il menacé ? La question fait couler beaucoup d'encre en ce moment. Chacun y va de son constat... Ils sont quelques-uns déjà, "proclaviers", à défendre ardemment l'intérêt des outils numériques : fini les pattes de mouche ; le décryptage de l'écriture est ici facilité. Outre-Atlantique, certains États comme l'Indiana ou la Floride ont déjà renoncé à enseigner l'écriture manuelle en classe, poussés par des enseignants préférant les nouvelles technologies.

En France, on n'en est pas encore là. Pour preuve, une enquête Harris, effectuée en juillet 2013, indique que près de 90 % des adultes estiment nécessaire d'apprendre à lire et à écrire en cursive. Bien qu'au quotidien, ces mêmes adultes utilisent de moins en moins le stylo, et de plus en plus le stylo ou les fonctions de leur Smartphone'...

Pour certains défenseurs de l'écriture manuelle, il y a tout de même

urgence... En Suède par exemple, les parents s'inquiètent de voir les tablettes envahir les écoles et ce dès la maternelle...

Ces derniers, pour étayer leurs arguments, pourraient s'appuyer sur des études comme celles menées depuis une dizaine d'années par Jean-Luc Velay et Marieke Longcamp, chercheurs à l'Institut des neurosciences physiologiques et cognitives à Marseille, pour qui l'apprentissage de la lecture est étroitement lié à celui de l'écriture<sup>2</sup>.

### La mémorisation des lettres facilitée par le geste

Selon eux, la reconnaissance des lettres passe par la mémoire du geste, d'où la nécessité pour un enfant d'utiliser le stylo.

D'après leurs recherches, lorsque l'on écrit au stylo, on active les mêmes zones du cerveau que lorsque l'on reconnaît des lettres. Ce qui signifie qu'un individu "perçoit les lettres

non seulement par la vue, mais aussi par le toucher ou plutôt par la simulation mentale (inconsciente) des mouvements que l'on exécute en écrivant".

Une expérience menée auprès de tout-petits vient corroborer cette thèse. Elle a concerné des enfants de première et de deuxième année de maternelle, âgés de trois à cinq ans. Un groupe d'enfants a appris l'écriture manuscrite, tandis que l'autre a fait l'apprentissage des lettres au clavier (15 lettres majuscules enseignées pendant trois semaines). L'expérience a révélé que "chez les enfants les plus âgés (entre quatre et cinq ans), l'écriture manuscrite était bénéfique car ils reconnaissaient mieux les lettres qu'ils avaient écrites à la main. Au contraire, les enfants ayant appris au clavier avaient des difficultés à reconnaître certaines lettres". Le même type d'expérience a été mené avec des adultes qui ont appris des caractères empruntés



© Benoit Deuisser

à des systèmes graphiques étrangers comme le tamoul ou le bengali. Les conclusions sont similaires : ceux ayant appris à les écrire les reconnaissent plus facilement et plus rapidement. Pour autant, il n'est pas question

d'écarter les nouvelles technologies et tous les nombreux avantages qu'elles présentent. Il faut simplement savoir allier les deux apprentissages, en tenant compte de l'âge des élèves.

Mélanie Gallard

1. La Croix, du 8 octobre 2013.

2. Enquête "Clavier ou stylo : comment écrire ?" publiée dans Cerveau & Psycho n° 11, juillet 2005. Par ailleurs, cette étude a servi de point de départ à la création de la pièce de théâtre "Danse avec les signes", créée par l'association Les Chemins buissonniers, présenté dans Idées en mouvement N° 2014).

## Auvergne laïque

**Abonnez-vous, réabonnez-vous !**

Complétez ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la



**FAL**

**31, rue Pélissier  
63028 Clermont-Fd  
Cedex 2**

**Faites abonner vos voisins, vos amis !**

**Joindre un chèque de 16,50 € à l'ordre de FAL**

CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

## FORUM\*

### Des maires, des maires ! Oui, mais pas trente-six mille...

Dans trois mois, nous serons appelés – et c'est un devoir civique auquel les laïques que nous sommes ne saurions nous dérober – à élire des conseillers municipaux qui, à leur tour, désigneront "le premier magistrat" de chacune des 36 683 communes que compte la République. Enfin pas tout à fait, puisqu'il existe dans la Meuse six communes "mortes pour la France" pendant la bataille de Verdun dont on célèbre le centenaire, qui ne comptent plus aucun habitant et une qui n'en compte qu'un, ce qui simplifie la désignation de son maire.

La population totale de la France s'élevant officiellement, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, à 65 585 857 personnes, une commune compte donc en moyenne 1 788 habitants, ce qui est honorable. C'est pourtant le chiffre le plus faible de l'Europe des 27 : pour 81 millions d'habitants, l'Allemagne compte 12 196 communes ; l'Italie 8 101 pour 61 millions ; notre pays peut donc s'enorgueillir de rassembler à lui seul 40 % des communes des 27 pays de l'Union Européenne. Mais 20 000 d'entre elles – plus de la moitié – comptent moins de 500 habitants.

Or les prérogatives – et les obligations – des communes et de leurs maires sont loin d'être négligeables puisque les dépenses obligatoires à leur charge ne comptent pas moins de trente-trois postes, de l'entretien de l'hôtel de ville aux dépenses de "prospections, traitements, travaux et contrôles nécessaires à la lutte contre les moustiques", en passant par les indemnités des élus, les traitements des employés municipaux, les dépenses liées aux services d'incendie, la construction et l'entretien des locaux scolaires, la clôture et l'entretien des cimetières, l'entretien des voies communales et des réseaux d'assainissement...

Comment une collectivité comptant quelques dizaines de contribuables peut-elle faire face à tant d'obligations et de frais ? En faisant appel aux subventions de collectivités plus vastes, parbleu ! Département, Région, État sont sollicités, les membres de la représentation nationale humblement priés de piocher dans leur "réserve parlementaire". Et l'on comprend ainsi comment les relations entre élus peuvent tourner au clientélisme et pourquoi tant d'entre eux restent favorables au cumul des mandats et à la perpétuation du "mille-feuilles" administratif et des compétences croisées...

Cette singularité française tient à l'origine des communes : si les limites des départements ont été fixées en 1791 – et peu modifiées depuis – celles des communes coïncident très souvent avec celles des paroisses rurales de l'époque médiévale. Certes, depuis deux cents ans il y a eu, à côté de rares créations, des regroupements de communes, dont témoignent parfois les noms doubles de certaines d'entre elles ; mais les incitations de l'État en la matière se heurtent à un particularisme dont la vigueur se traduit, en particulier dans notre région, par l'existence des "sections de communes" possédant des biens propres distincts des biens communaux et administrées par des "commissions syndicales". Et la dernière tentative, menée par Raymond Marcellin en 1971, pour inciter à davantage de regroupements, s'est soldée par un échec.

La tâche d'un maire, aujourd'hui, est si lourde et complexe qu'elle constitue pratiquement un emploi à plein-temps ; c'est pourquoi on trouve parmi eux tant de retraités. Mais, comme on ne circule plus guère en voiture à cheval et qu'une taille critique minimale est nécessaire pour qu'une collectivité soit viable, il devient urgent de retailler nos territoires à la mesure de notre temps. **Bernard Gilliet**

(\* ) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaïque@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau

Comité de rédaction :

Alain Bandiera, Gérard Chanel,

Marcel Col, Michel Collonge, Régis Fauchoux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSUM

04 73 73 25 25 - F30583

Abonnement 1 an : 16,50 €

Abonnement 1 an tarif réduit : 9 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : janvier/février 2014 - N° 448